

RÊVE

CONCOURS PHOTO
ÉTUDIANT 2021-22



CONCOURS PHOTO ÉTUDANT 2021-22

Pour favoriser la pratique artistique au sein de la communauté étudiante, l'Université d'Angers, qui soutient et défend activement la photographie en programmant chaque année trois expositions à la Galerie Dityvon, reconduit pour la huitième édition, le concours photo auprès de ses étudiant.e.s angevin.e.s, en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) et l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers (TALM-Angers).

LE THÈME : « RÊVE »

Décidée au niveau national comme la thématique des concours du CROUS, les étudiant.e.s auront ainsi la possibilité d'envoyer leurs photographies à deux échelles différentes : d'abord à l'UA ou à ses partenaires UCO, TALM-Angers, puis dans un second temps, au CROUS des Pays de la Loire.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

• Les conditions de participation :

- Être étudiant.e à l'UCO, à TALM-Angers ou à l'UA
- Pratiquer la photographie (retouchée ou non)

• Les modalités :

- Formulaire d'inscription à remplir (à télécharger sur le site de l'UA, l'UCO ou TALM-Angers)
 - Envoi de fichiers numériques uniquement et note d'intention
 - Photos N&B ou couleur
 - Format 2000x2500 pixels minimum
 - 5 photos maximum par participant.e
 - Date limite d'envoi des images : **6 mars 2022**
-

Pour en savoir plus :

univ-angers.fr/culture
uco.fr
angers.esba-talm.fr
crous-nantes.fr

Contacts :

UA : amandine.girard@univ-angers.fr
TALM-Angers : dorian.gaston@talm.fr
UCO : corinne.nicolle@uco.fr



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
ANGERS

